





ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 DECEMBRE 2020

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 19 novembre 2020 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation de Ligue ».

Nous soussigné(e)s

· Déclarons nous porter	candidat(e)s à l'élec	tion de la délégation	on de la Ligue po	our l'Assemblée	Fédérale, au p	poste de (cocher la
case idoine):							

- ☐ Président de District,
- ☐ Représentant des clubs participant aux Championnats Nationaux Seniors Libres,
- ☐ Délégué par tranche de 50 000 licences,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - . d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
Suppléant				

F = !4 \ \	I_
Fair a	IE

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.